

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2023-09-002

L'an deux mille vingt-trois et le 25 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 20 septembre 2023, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Agnès DELCOR, Ludovic THIVOLLE, Laetitia TISSEYRE, Virginie SPITZ, Angélique FOUSTER

Absents :

Mme Emilie BOULET donne procuration à Mme Virginie SPITZ
Mme Sandrine PIROF donne procuration à Mme Laetitia TISSEYRE
M. Mathieu GARRIGUE donne procuration à M. Éric CHARRE
M. Bernard PIROF donne procuration à M. Christian PALLARES

Monsieur Ludovic THIVOLLE a été élu secrétaire de séance.

**ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS)
DE L'ANNEE 2022**

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D224-1 à D224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

M. Christian PALLARES Président du SIAEPA La Solane présente au Conseil Municipal ce rapport pour l'exercice 2022.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service ;
Après présentation de ce rapport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la Commune d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades pour l'année 2022.

DONNE tous pouvoirs à M. le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

**Monsieur le Maire
Christian PALLARES**



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20230925-202309002-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

SIAEPA LA SOLANE - FICHE DE SYNTHÈSE DES RPQS 2022

RPQS = Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

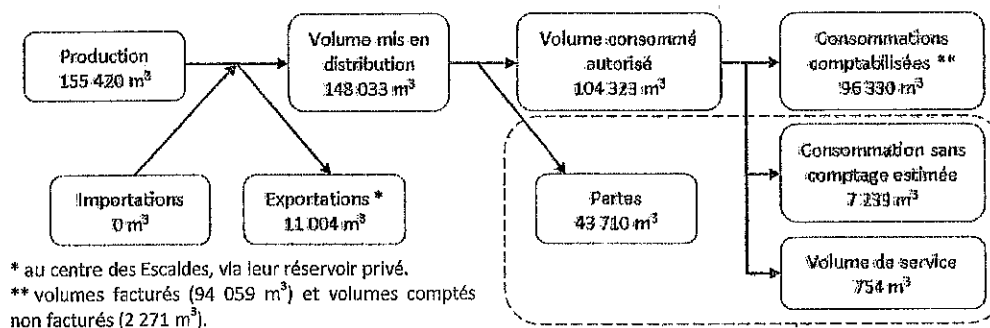
RPQS Eau potable 2022

Informations présentes (liste non exhaustive) :

1. Présentation du territoire,
2. Population (3242 habitants en haute saison et 1134 en basse saison) et abonnés (1038, +0,4% par rapport à 2021),
3. Prélèvements (213 713 m³ ; 178 715 m³ en 2021),
4. Volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable, cf. ↓
5. Linéaire (26,9 km en distribution dont 9,2 à Angoustrine-Villeneuve, 6,4 à Dorres et 11,3 à Ur),
6. Tarifs (1,842 € TTC le m³ pour une facture annuelle de 120 m³, au 01/01/2023 ; 1,755 € au 01/01/2022),
7. Recettes glob. (246 694,26 € HT ; 335 317,96 € HT en 2021),
8. Qualité de l'eau (taux de conformité de 100 % pour les paramètres physico-chimiques et de 100 % pour la microbiologie ; idem en 2021),
9. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des

- réseaux d'eau (100/120 ; 100 en 2021),
10. Rendement de réseau, cf. ↓
 11. Indice linéaire de pertes en réseau (4,4 m³ d'eau sont perdus par jour et par kilomètre de conduite en moyenne sur l'ensemble du syndicat ; 3,0 m³/km/j en 2021),
 12. Taux moyen de renouvellement des réseaux (0,68 %, soient 916 m de conduites renouvelées depuis 2018 ; 0,81 % en 2021),
 13. Taux d'impayés de l'année précédente (3,1 % pour les deux services, sur 2021 ; 5,0 % en 2021 sur 2020),
 14. Branchements en plomb (aucun branchement connu),
 15. Montants financiers (81 563,04 € HT de travaux engagés ; 94 037,16 € HT en 2021),
 16. Dette (encours de la dette au 31/12/2022 : 519 507,12 € pour les deux services, 540 109,69 € au 31/12/2021),
 17. Projets (réhabilitation des captages, y compris canal de Dorres, renouvellement des conduites cassantes de la route d'Enveitg et de la rue du Carlit à Ur, mise en place d'un système d'amélioration de la radiogèleve, amélioration du système de supervision...).

4. Bilan global des volumes « 2022 » (octobre 2021 - octobre 2022) :



10. Rendement :

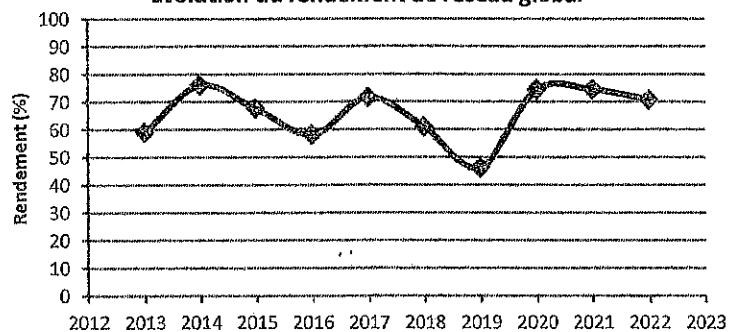
C'est le rapport des volumes réellement consommés par les volumes distribués. Cet indicateur rend compte du pourcentage d'eau utilisée.

Rendement global « 2022 » :
 70,5 %, soient ≈ 29 m³ perdus sur 100 m³ sortant des réservoirs (octobre 2021 - octobre 2022).

10. Rendement par commune en « 2021 » et « 2022 » :

	Rendement de réseau « 2021 »	Rendement de réseau « 2022 »	Rendement minimal à atteindre (en « 2022 »)
Angoustrine-Villeneuve	78,2 %	82,2 %	67,6 %
Dorres	47,9 %	59,4 %	66,4 %
Ur	92,8 %	65,6 %	67,1 %
SIAEPA	74,2 %	70,5 %	67,1 %

Evolution du rendement de réseau global



RPQS Assainissement 2022

Informations présentes (liste non exhaustive) :

1. Présentation du territoire,
2. Population et abonnés (3 215 habitants en haute saison ; 1010 abonnés, +0,4 % par rapport à 2021),
3. Volumes facturés (81 187 m³ dont 33 104 à Ang. - Vill., 12 439 à Dorres et 35 644 à Ur ; 63 731 m³ en 2021),
4. Export d'effluents (497 712 m³ vers la STEP de Puigcerdà ; 529 062 en 2021),
5. Linéaire du réseau de collecte (31,1 km dont 13,7 à Angoustrine-Villeneuve, 6,0 à Dorres et 11,4 à Ur),
6. Tarifs (1,155 € TTC le m³ pour une facture annuelle de 120 m³, au 01/01/2023 ; 1,095 € au 01/01/2022),

7. Recettes globales (214 893,39 € HT ; 301 854,47 € HT en 2021),
8. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (99,41 % ; 99,41 % en 2021),
9. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (72/120 ; 72 en 2021),
10. Indicateurs de conformité (collecte des effluents conforme),
11. Taux moyen de renouvellement des réseaux (0,49 %, soient 760 m de conduites renouvelées depuis 2018 ; 0,49 % en 2021),
12. Montants financiers (81 563,04 € HT de travaux engagés ; 94 037,16 € HT en 2021),
13. Projets (remplacement d'un regard EU proche du carrer de la Mageta à Dorres, renouvellement de la conduite d'eaux usées de la route d'Enveitg à Ur, mise en conformité Plantade Ur...).

Date de télétransmission : 26/09/2023

Date de réception préfecture : 26/09/2023